
Procès-verbal de la 23^e assemblée générale annuelle du conseil de quartier de Saint-Sauveur, tenue le mercredi 19 avril 2023 à 19 h, au Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest.

PRÉSENCES

Mme Myriam Nickner-Hudon	Présidente (2024)
M. Xavier Mercier Méthé	Vice-président (2024)
M. Sylvain Simoneau	Secrétaire (2025)
Mme Marilyn Wellman	Administratrice (2024)
M. Marc-André Beauchemin	Administrateur (2025)
M. Frédéric Paquet	Administrateur (2024)
Mme Estelle Lacourse-Dontigny	Administratrice (2025)
Mme Jade Néron	Administratrice (2025)

Membre sans droit de vote

M. Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, District de Saint-Roch–Saint-Sauveur
------------------------	--

AUTRES PRÉSENCES

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques
M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 16 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 5 avril 2022
4. Présentation du rapport annuel et des états financiers 2022
5. Élections
6. Période d'information du conseiller municipal
7. Période de questions et commentaires du public
8. Divers
9. Levée de l'assemblée

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente, Mme Nickner-Hudon, ouvre la séance à 19 h. Elle souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 avril 2022

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 5 avril 2022.

4. Présentation du rapport annuel et des états financiers 2022

Mme Nickner-Hudon et M. Mercier Méthé présentent le rapport annuel 2022 et les différents dossiers, projets et événements auxquels le conseil a participé ou contribué au cours de l'année écoulée.

Les personnes intéressées sont invitées à consulter le rapport sur la [page web du conseil de quartier](#).

Mme Nickner-Hudon remercie les personnes et les représentants d'organismes qui ont assisté aux différentes assemblées et qui ont fait part de leurs idées et commentaires.

Elle remercie également M. Denis Bergeron, conseiller en consultations publiques depuis 2015 auprès du conseil de quartier de Saint-Sauveur. Elle lui souhaite une très bonne retraite le moment venu. Elle remercie aussi M. Dave Gagnon-Pelletier qui a pris la relève de M. Bergeron.

La trésorière, Mme Ezmie Bouchard, fait état des revenus et dépenses encourues en 2022.

Le conseil a bénéficié de subventions de la part de la Ville de Québec pour un montant total de 13 304 \$, dont 1 304 \$ pour le fonctionnement et 12 000 \$ pour un projet conjoint de mobilisation à la sécurité routière avec trois conseils d'établissement.

Le conseil a engagé des dépenses de fonctionnement, principalement reliées au secrétariat, au registraire des entreprises et à l'abonnement à Monsaintsauveur, pour un montant de 1 491 \$. Les dépenses pour le projet de sécurité routière s'élèvent à 13 225 \$. L'actif net au 31 décembre 2022 est de 4 699 \$.

➤ **Ratification du rapport annuel et des états financiers**

RÉSOLUTION 23-AGA-01

Concernant la ratification du rapport annuel et des états financiers 2022

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de ratifier le rapport annuel et les états financiers de 2022.

RÉSOLUTION 23-AGA-02

Concernant la désignation des signataires du rapport annuel et des états financiers de 2022

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de désigner Mme Myriam Nickner-Hudon, présidente, et Mme Ezmie Bouchard, trésorière, comme signataires du rapport annuel et des états financiers 2022.

5. Élections

➤ **Présentation du déroulement des élections**

M. Denis Bergeron, président d'élection, lance une présentation à l'écran qui décrit le rôle des conseils de quartier et les mandats qui lui sont confiés.

Un [guide de participation](#) disponible en ligne explique en détail le fonctionnement des conseils de quartier et des conseils d'administration.

Une formation aura lieu ce printemps pour les nouveaux membres du conseil d'administration.

Les postes à pouvoir au conseil d'administration sont au nombre de 11 soit 8 postes élus et 3 postes cooptés. Parmi les postes élus, 4 sont réservés à la gent féminine et 4 à la gent masculine.

Les mandats échus en 2023 au conseil de quartier sont ceux de Mme Ezmie Bouchard, M. Sylvain Simoneau, M. Marc-André Beauchemin et M. Serge Dupuis.

Les postes élus à combler sont de 2 pour les femmes et de 2 pour les hommes, tous pour des mandats de deux ans. Les trois postes cooptés pourront être comblés à la prochaine assemblée du conseil d'administration prévue le 17 mai 2023.

➤ **Appel de candidatures**

Les candidatures reçues sont celles de M. Marc-André Beauchemin, M. Sylvain Simoneau, M. Mathieu Montégiani, Mme Estelle Lacourse-Dontigny, Mme Jade Néron et Mme Ludivine Liberge.

Les candidatures sont complètes, conformes et ont reçu les 10 appuis requis sauf celle de Mme Liberge à laquelle il manque deux appuis qui sont obtenus sur le champ.

Les candidats et candidates sont invités à se présenter tour à tour.

M. Marc-André Beauchemin est membre du conseil d'administration depuis 2017 et l'a été à plusieurs reprises auparavant. Il est avocat de formation et a travaillé comme rédacteur de loi pour l'assemblée nationale pendant 35 ans. Il a à cœur la poursuite du cheminement du quartier lequel a beaucoup changé au cours des trente dernières années. C'est un milieu de vie très dynamique et très intéressant à vivre. Il souhaite continuer à s'impliquer dans le milieu.

M. Mathieu Montégiani est professionnel au gouvernement du Québec. Il a peu d'expérience puisqu'il ne réside dans le quartier que depuis juillet 2021. Il est intéressé par la mobilité durable et la sécurité.

M. Sylvain Simoneau habite le quartier depuis 12 ans et est membre du conseil d'administration depuis 2014. Architecte de formation, il s'intéresse plus particulièrement au bâti, à l'aménagement du territoire et au développement du quartier qui est très progressiste et avant-gardiste. Il est intéressé à poursuivre son implication.

Mme Estelle Lacourse-Dontigny réside dans le quartier depuis 6 ans. Elle souhaiterait s'impliquer pour rendre le quartier encore plus agréable, plus vert, plus inclusif et plus accessible et sécuritaire pour les cyclistes, piétons et les aînés. La Ville a un rôle à jouer dans l'amélioration de l'environnement et le conseil de quartier peut la conseiller.

Mme Jade Néron réside dans le quartier depuis 6 ou 7 ans. Elle est intéressée par l'accès au logement, le verdissement, la mobilité active. Elle a été impliquée dans plusieurs conseils d'administration et souhaite s'engager sur le conseil d'administration du conseil de quartier.

Mme Ludivine Liberge demeure dans le quartier depuis 6 ans avec son conjoint et ses deux enfants qui fréquentent l'école Sacré-Cœur où elle-même travaille. Elle s'intéresse aux espaces publics et à la sécurité autour des écoles.

➤ **Scrutin**

Deux postes élus de deux ans sont disponibles pour les femmes et deux le sont pour les hommes. Il y a trois candidates et trois candidats.

Aucune des personnes candidates ne manifestant de l'intérêt pour un poste coopté, M. Bergeron procède à l'ouverture du scrutin et invite les personnes présentes à remplir un bulletin de vote.

Les bulletins de vote sont dépouillés par M. Bergeron et M. Gagnon-Pelletier.

Résultat du scrutin	
Personnes candidates	Nombre de vote
Mme Estelle Lacourse-Dontigny	15
Mme Jade Néron	14
Mme Ludivine Liberge	6
M. Marc-André Beauchemin	16
M. Sylvain Simoneau	14
M. Mathieu Montégiani	5

Après décompte, M. Marc-André Beauchemin et M. Sylvain Simoneau sont élus à la majorité des voix de même que Mme Estelle Lacourse-Dontigny et Mme Jade Néron.

Mme Nickner-Hudon félicite les nouveaux élus et invite Mme Liberge et M. Montégiani à se présenter pour des postes cooptés lors de l'assemblée ordinaire du 17 mai.

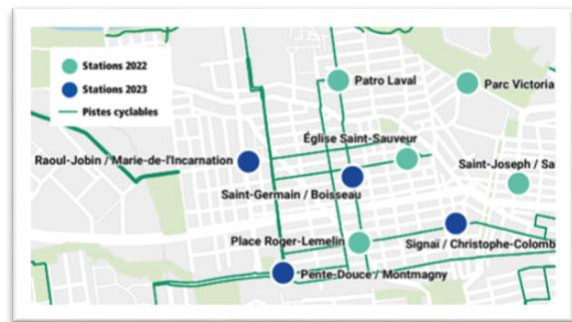
La nomination des nouveaux dirigeants du conseil d'administration (président, vice-président, secrétaire, trésorier) se fera également lors de cette assemblée.

6. Période d'information du conseiller municipal

Nettoyage des rues – La priorité sera donnée cette année aux rues ayant des bandes cyclables. On procédera également au marquage et à l'installation des bollards le plus rapidement possible pour ouvrir le réseau cyclable dès le début du mois de mai. Les trottoirs de la rue Saint-Vallier seront nettoyés dès cette semaine et la majorité des rues du quartier seront nettoyées entre le 24 avril et le 29 mai. Pour plus d'informations, on peut consulter la [carte interactive](#).

Feux de circulation tout rouge – À la suggestion d'un citoyen, un intervalle de trois secondes sera ajouté aux feux rouges du boulevard Charest, entre la rue Marie de l'Incarnation et le boulevard Langelier, avant que le feu piéton soit activé, cela afin de sécuriser davantage le passage piéton.

Stations à Vélo – Quatre nouvelles stations ont été ajoutées dans le quartier ce qui porte à huit le nombre de stations de vélos électriques. Quatre stations ont également été ajoutées à l'université Laval pour desservir la clientèle étudiante.



Graffitis – Une prolifération de graffitis a été observée dans le quartier. Pour les dénoncer, il faut appeler au 911 ou au 311 s'il s'agit d'une propriété municipale. Pour les nettoyer, on peut bénéficier des [services gratuits de nettoyage](#) de Graff'Cité ou emprunter une trousse de nettoyage ([page web](#)). À noter qu'il y aura plus de surveillance policière à cet égard dans les quartiers de Saint-Sauveur et de Saint-Roch.

Rues conviviales – En raison de travaux plus importants prévus sur la rue Saint-Vallier en 2024 et 2025, le calendrier est modifié. Les travaux de réaménagement de la rue Père-Grenier ([fiche 310](#)) sont décalés après ceux de la rue Saint-Vallier, tandis que ceux des rues Boisseau, Saint-Benoît ([fiche 419](#)) et Bagot ([fiche 370](#)) demeurent au calendrier comme prévu.

Rue Saint-Bonaventure – sens unique – Le projet de stationnement près de la clinique médicale est toujours en gestation. On ne connaît pas encore les détails du projet et ses impacts sur la circulation locale. Pour l'instant, la surveillance policière a été accrue.

7. Période de questions et commentaires du public

Réglementation (trottinette et autres) – Un citoyen demande quand il y aura une réglementation pour les différents moyens de transport qui échappent aux règles les plus élémentaires comme l'immatriculation et le port d'un casque. M. Lachance aimerait pouvoir intervenir mais l'absence de réglementation définie de la part de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) ne lui donne pas de prise. Il a fait des représentations auprès du ministère des transports et de la SAAQ, mais rien n'a encore abouti.

Qualité de l'air – Le citoyen, qui a assisté à la récente conférence sur Mon Environnement, Ma Santé, trouve absolument déplorable l'état du boulevard Charest,

particulièrement en hiver et lors des canicules. Les poussières et les émissions des véhicules lourds sont largement responsables de la situation. M. Lachance admet qu'il s'agit d'un problème majeur pour lequel il n'a pas de solution à proposer. La Ville va changer dans un proche avenir sa flotte de véhicules à diesel pour de l'électrique. Mais ça ne règlera pas le problème. Il faut donner plus de place à la mobilité sans carbone.

Enfouissement des fils – Suite à l'épisode de verglas vécu récemment, M. Beauchemin s'interroge à savoir quand on procédera à l'enfouissement des fils électriques dans les quartiers centraux. M. Lachance estime que c'est une nécessité, mais malheureusement, depuis avril 2022, Hydro-Québec a suspendu son programme de subventions municipales pour l'enfouissement des fils. De plus, il existe une problématique quand à la partie privée des fils qui n'est pas prise en charge par les municipalités. Chaque épisode de verglas ravive le besoin d'enfourer les fils.

Corridor Vélo cité – Mme Nickner-Hudon fait remarquer que lors de l'annonce d'un corridor cyclable sur le chemin Sainte-Foy, le maire a invité les gens à circuler sur le boulevard Charest qui serait, semble-t-il, sous-utilisé. On a aussi interdit le camionnage sur le boulevard Charest. Il y a peut-être une sous-utilisation sur un tronçon, mais le débit demeure significatif. À quoi peut-on s'attendre de la déviation, quelles sont les stratégies envisagées ? M. Lachance mentionne qu'en ce qui concerne l'interdiction de camionnage, il y aura ajout de signalisation, surveillance et communication avec les sociétés de transport. Comme il n'y a pas de camionnage sur le chemin Sainte-Foy, il n'y aura pas de transfert de charge de ce côté-là. Pour ce qui est des autos, la mise en place du corridor vise la tranche des conducteurs qui ont moins de 5 km à effectuer. On veut les inciter à faire un choix de mobilité active plutôt que de prendre l'auto étant donné la courte distance à franchir. Il ne devrait pas y avoir beaucoup d'automobilistes qui feront le choix de circuler sur le boulevard Charest. Il n'y a pas de statistiques précises sur la circulation sur le boulevard Charest. On se sert des données de l'enquête Origine-Destination.

Excréments – Une citoyenne fait remarquer que plusieurs propriétaires ne font pas le ramassage des excréments de leur chien. M. Lachance fait remarquer que ce n'est pas le manque de parcs à chien qui est en cause, le secteur de Saint-Sauveur–Saint-Roch étant bien desservi à cet égard. C'est un problème de comportement. Pour verbaliser ou pénaliser le contrevenant, le policier doit être témoin de l'infraction, ce qui n'est pas fréquent. Plusieurs n'ont pas conscience de leur manque de civisme.

8. Divers

- 17 mai 2023 – Présentation au conseil de quartier du projet Mon Environnement, Ma santé par la Direction de santé publique.
- À la suite du décès de M. Robert Foisy survenu le 12 avril dernier, M. Beauchemin tient à souligner l'engagement social et l'implication de M. Foisy dans plusieurs organismes du quartier dont le conseil de quartier et le Comité de citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur (CCCQSS).

9. Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 21 h .

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mercredi 17 mai 2023.

Mme Myriam Nickner-Hudon
Présidente sortante

M. Sylvain Simoneau
Secrétaire sortant